

Manitoba

Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est

155, rue Carlton, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 204 945-4900
Télécopieur : 204 948-2462



Le 7 septembre 2010
Pour diffusion immédiate

AVIS DE CIRCULATION

Fermeture du chemin Courchaine à compter du mardi 14 septembre 2010

La Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et de la route située du côté est informe le public que le chemin Courchaine sera fermé dès le mardi 14 septembre 2010 entre la promenade Turnbull et le chemin St. Mary's et qu'il le restera jusqu'au jeudi 31 mars 2011 pour des travaux liés au Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge.

Pendant cette période, la circulation sera interdite sur le chemin Courchaine aussi bien à partir du chemin St. Mary's que de la promenade Turnbull. Le public devra donc emprunter le pont de Sainte-Agathe pour traverser la rivière au sud de la ville, le pont de la route périphérique (RPGC n° 100) ou celui du boulevard Bishop Grandin pour traverser la rivière dans Winnipeg, et la RPGC n° 59 pour circuler du côté est. Des dispositions ont été prises afin que les résidents de cette zone puissent continuer à avoir accès aux services d'urgence.

L'hiver dernier, le chemin Courchaine était fermé pour permettre l'installation de deux cylindres hydrauliques dans la vanne ouest de l'ouvrage régulateur. Cette année, si le temps le permet, deux autres cylindres hydrauliques seront installés dans la vanne est de l'ouvrage. En outre, la Commission procèdera à l'installation de mécanismes de protection contre l'érosion le long du chemin Courchaine de manière à assurer une protection contre les inondations à récurrence de 700 ans.

La Commission du canal de dérivation du Manitoba remercie les municipalités locales et le public de leur coopération et de leur compréhension pendant les travaux réalisés dans le cadre du Projet d'agrandissement du canal de dérivation de la rivière Rouge. Pour en savoir plus, veuillez téléphoner à la Commission au 204 945-4900 ou au 1 866 356-6355 (sans frais) ou consulter son site Web à www.floodwayauthority.mb.ca.

- 30 -

Personne-ressource : Ronuk Modha
Commission manitobaine d'aménagement du canal de dérivation et
de la route située du côté est
Tél. : 204 945-4900 ou 1 866 356-6355

